

## REMANIEMENT DU CADASTRE

---

# AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

---

MM les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de **TRACY LE MONT** sont informés qu'il leur sera donné communication des résultats provisoires du remaniement du cadastre.

A cet effet, chaque propriétaire de terrain dans la zone remaniée recevra un relevé parcellaire mentionnant la désignation (section, numéro, lieu-dit, contenance, nature de culture) de toutes les parcelles réputées lui appartenir.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance du nouveau plan cadastral qui sera déposé à la mairie

**du 07 janvier 2025 au 07 février 2025 inclus**

**(consultation aux heures d'ouverture de la mairie)**

En outre, les géomètres se tiendront à leur disposition pour leur fournir toutes indications utiles et recevoir leurs observations verbales ou écrites, en mairie les

**03, 04, 06 et 07 février 2025 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**

A TRACY LE MONT, le 21 décembre 2024

Le Maire

Jean Louis Gourdon

